

**PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE  
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

-----  
**Commune de WARLINCOURT-LES-PAS**

-----  
EXPLOITATION D'UNE UNITE DE TRITURATION D'HUILE DE COLZA

**PAR LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ORIACOOP**

-----  
Par arrêté préfectoral du 5 juin 2013, la Société Coopérative Agricole ORIACOOP, dont le siège d'exploitation est implanté route de Pas – Hameau de la Bellevue à WARLINCOURT-LES-PAS, est autorisée à exploiter une unité de trituration d'huile de colza pour laquelle une enquête publique s'est déroulée du 05 novembre 2012 au 05 décembre 2012 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Une copie de cet arrêté est déposée aux archives de la Mairie du lieu d'exploitation et à la Préfecture - Direction des Affaires Générales - Bureau des Procédures d'Utilité Publique - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la DREAL <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr>